

**CONDUITE OCCITANE**

Permis B  
Conduite accompagnée  
Permis EB

35, cours Alsace Lorraine  
47190  
AIGUILLON

05 53 79 61 77  
06 75 32 78 55  
06 89 78 51 49

## PROGRAMME DE FORMATION B78

### 1. CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation est d'une durée de sept heures.
- Elle est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière agréé ou de l'association d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle agréée.
- Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installé à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite.
- La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et conditions de circulation variées.  
Objectif de la formation
- A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

### 2. STRUCTURE ET CONTENU DE LA FORMATION

- Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.  
Elle comprend deux séquences :
  - Séquence 1 : durée de 2 heures.  
Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :
    - comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
    - être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
  - Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.
- Séquence 2 : durée 5 heures  
Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :
  - savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
  - être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.